

n°24

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX



DOSSIER



JUILLET ♦ AOÛT 2012



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Tous acteurs pour la planète

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois : 04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage : 0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage : 0810 333 338

Pharmacies de garde

- **Dimanche 8 juillet, sam. 14 et dimanche 15 juillet, dimanche 22 juillet, Pharmacie de la place**
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- **Dimanche 29 juillet Pharmacie Falliex Vera**
73 cours St-André
tél. : 04 76 98 10 47
- **Dimanche 5 août, dimanche 12 août Pharmacie de la place**
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- **Mercredi 15 août, Pharmacie Arc-en-Ciel**
11 rue Mozart
tél. : 04 76 98 15 38
- **Dimanche 19 août, dimanche 26 août Pharmacie de la place**
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

sommaire

3

L'éditorial de
Christophe Ferrari

4

Les temps
forts

8

DOSSIER



13

Suivi de projets
Projet d'aménagement
Iles de Mars / Olympiades

14

Les nouvelles
de la mairie
La maison de la vie
associative et de l'économie
sociale et solidaire



17

A votre service

18

A voir
L'été serein
avec la police
municipale.
Le plan canicule

19

L'agenda

20



La rencontre
Lieutenant Vincent et
le major Allaizeau

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyardjian
Sophie Bellenger
Maquette,
mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Oriane Latour
Photos
Didier Barbe
Distribution
Géo diffusion
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

21

Tribunes

22

Une page d'histoire
Fête de la liberté

23

Bouquins
Mots fléchés

C	O	S	N	O	I	T	S	I	S	R
R	E	A	O	B	A	V	E	F	E	I
V	G	I	M	S	B	E	R	I	E	A
T	A	T	I	A	E	T	A	V	A	T
R	E	H	C	U	B	N	I	N	V	A
I	T	d	C	W	E	N	C	A	T	I
U	O	O	G	E	B	A	V	A	I	S
O	L	S	E	R	E	I	E	N	E	T
S	S	E	T	I	U	S	E	I	S	S
R	I	O	H	C	E	N	W	T	N	A
U	P	C	E	R	T	U	S	R	E	S
O	S	E	T	P	E	R	F	E	P	S
T	N	T	E	M	E	L	A	V	E	B
A	V	E	S	E	C	A	V	A	T	I



Tous acteurs
pour la planète

L'INFORMATION MUNICIPALE



L'entre
deux
L'agenda de
Pont de Claix



le **Sur** pont
N°24 / paru
2 juillet 2012

Prochaine parution :

Sur le pont
N°25 / à paraître
2 septembre 2012

+ www.ville-pontdeclaix.fr

sur le site internet :
Toutes les publications
de la ville peuvent être téléchargées



Geneviève Fioraso, ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche aux côtés du maire Christophe Ferrari lors de la visite du site des anciennes papeteries le 12 juin dernier.

■■■■ L'éditorial

Une ministre à Pont de Claix

C'est bien normal de le dire : et c'est assez rare pour être remarqué. Mardi 12 juin au matin, Geneviève Fioraso, toute nouvelle ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, était à Pont-de-Claix à l'invitation de Marie-Noëlle Battistel - députée de la circonscription - et de moi-même. C'est un événement particulièrement important car c'est la première fois depuis près de dix ans qu'un ou qu'une ministre vient sur le territoire pontois à l'invitation du maire. Gageons que cela est un bon signe pour le soutien à notre commune et à ses projets. Nous avons pu évoquer avec elle 3 sujets qui, vous le savez, me tiennent particulièrement à cœur.

Le premier, c'est le projet de Cité des arts et des sciences et de planétarium d'envergure régionale qui se développe sur le site des moulins de Villancourt. Des dizaines d'artistes et de scientifiques participent depuis près de 2 ans à ce projet ambitieux. Il doit permettre de créer, sur le nord de la commune, une polarité urbaine importante en favorisant des espaces de création et de médiation culturelle et scientifique. Je souhaite que ce projet se poursuive avec le soutien de nos partenaires : l'Éducation nationale, les universités, le CNRS, la Métro, la région Rhône-Alpes, le département de l'Isère et, bien entendu, le ministère. C'est en ce sens que je suis particulièrement satisfait de savoir que la ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche soutient ce projet.

Le deuxième, c'est le site des Papeteries. Depuis 2010, c'est la puissance publique, par délégation de la ville de Pont-de-Claix, qui est propriétaire de ce site. Nous avons commencé la démolition de certains bâtiments tout en préservant ceux qui sont importants pour l'histoire de ce site qui a vu naître notre commune. D'autres démolitions suivront ainsi qu'une partie de dépollution pour que nous puissions faire revivre ce site, par l'installation de nouvelles activités économiques, par du logement peut-être et par la création d'une maison de l'eau et de la réserve naturelle régionale des Îles du Drac avec - là aussi - tous les partenaires concernés. Hors de son champ direct de compétences certes, Geneviève Fioraso a pu réaffirmer comme elle l'avait fait en tant que 1^{ère} vice-présidente de La Métro, l'importance décisive pour le sud de l'agglomération d'une revitalisation exemplaire de ce site.

Enfin, nous avons pu rencontrer le nouveau directeur de l'AFPA. Comme vous le savez, chaque année, ce sont plusieurs milliers de jeunes et de moins jeunes qui sont formés à de nombreux métiers sur notre commune. Aujourd'hui, l'AFPA, partenaire privilégié de la formation continue publique, est de plus en plus mis en difficulté par l'ouverture toujours plus forte à la concurrence dans ce domaine. **Nous avons réaffirmé ensemble, avec Geneviève Fioraso, le soutien que nous apportons à l'AFPA qui - sans être le seul - est un maillon essentiel de la formation continue.** Quand on sait l'importance décisive de la formation professionnelle dans cette période d'instabilité de l'emploi, c'était un message fort et indispensable.

Cette visite était un signe évident. Ce gouvernement souhaite prendre en compte les difficultés des communes populaires et industrielles. Je m'en réjouis et attend avec sérénité les dispositions législatives et parlementaires qui permettront d'avancer, je l'espère, dans le sens de l'efficacité et de la justice sociale. Vous pouvez compter sur mon engagement total pour notre commune.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de Grenoble
Alpes Métropole

LES TEMPS FORTS



10 MAI

Abolition de l'esclavage

La date du 10 mai correspond à l'adoption par le Parlement, le 10 mai 2001, de la loi Taubira « reconnaissant la traite négrière transatlantique et l'esclavage ». L'occasion à Pont de Claix d'honorer le souvenir des esclaves et de commémorer l'abolition de l'esclavage. Pendant deux semaines, la bibliothèque Aragon présentait une exposition sur l'histoire de l'esclavage, jusqu'à son abolition. Elle a été inaugurée en présence de l'élue à la lutte contre les discriminations Peggy Anselme. La bibliothèque a accueilli également une audition de musique et chansons sur le thème de la liberté, avec les élèves de la classe de guitare d'Anne Bresson de l'école de musique Jean Wiener.

Commémorations

8 MAI



Ils étaient nombreux à célébrer le 67^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945. Le cortège, composé de jeunes pompiers et sapeurs pompiers volontaires, d'anciens combattants, d'un détachement de chasseurs alpins, d'enfants et d'élus, a d'abord déposé une gerbe au monument des fusillés avenue des résistants, avant de rejoindre le monument aux morts du parc Borel. Là les élèves de CM1-CM2 des écoles Villancourt et Jules Verne ont interprété le Chant des partisans. Après les traditionnelles allocutions des anciens combattants et du maire Christophe Ferrari et les dépôts de gerbe par les associations patriotiques et la municipalité, ainsi que de quelques roses par les écoliers, la foule a observé une minute de silence, avant de reprendre la Marseillaise avec les enfants.

18 JUIN



Au cours de la commémoration de l'appel du 18 juin 1940, le maire Christophe Ferrari a dédié la cérémonie « à celles et ceux qui ont continué à résister et qui continuent aujourd'hui encore à résister à travers le monde contre la dictature, l'oppression et la barbarie. »



Journée intercommunale de l'environnement

23
JUN

Pour la première fois, Pont de Claix accueillait la Journée intercommunale de l'environnement, à laquelle la ville participe depuis 4 ans. Organisée avec les villes du Gua, Vif, Varcès, Saint Paul de Varcès et Claix, cette manifestation présentait stands, visites (ruchers, jardins familiaux), animations (compostage, tri), démonstrations (BMX, Parkour), et ateliers (déplacements, consommation, récup'). Lors du lancement officiel, le maire Christophe Ferrari et les élus de Pont de Claix étaient entourés de la conseillère générale Brigitte Périllié, du maire de Varcès Allières et Risset Jean-Jacques Bellet, du maire de Vif Jean Moureux, du maire du Gua Christophe Mayoussier, du maire de Claix Michel Octru et de Eric Grasset, vice-président de la Métro et de la région de l'eau.



15
JUN

Inauguration du CADA

Le Centre d'accueil des demandeurs d'asile, autrefois « foyer des célibataires » de la plate-forme chimique, a été inauguré en présence de nombreux élus. Marie-Noëlle Battistel, députée, Gisèle Perez, 1ère vice-présidente du Conseil général de l'Isère et présidente de l'ADATE étaient aux côtés des élus locaux, Christophe Ferrari et Hervé Havre, adjoint aux Solidarités et président de l'Union départementale des CCAS.



12
MAI

www.ville-pontdeclaux.fr

Repas des aînés

480 personnes âgées ont répondu présentes au traditionnel repas des aînés, cette année sur le thème du cirque. Menu « La piste aux étoiles » à l'effigie de Charlie Chaplin, bal animé par l'orchestre Jean-Pierre Franck, magiciens et école de cirque ont animé la journée. La décoration était assurée par les Ateliers Marianne. A noter qu'en sus des bus de la ville pour le transport des personnes âgées, la TAG a assuré le transport des résidents en fauteuil de l'EHPAD. Photo : la conseillère générale du canton Brigitte Périllie, la députée Marie-Noëlle Battistel, et de nombreux élus dont le maire Christophe Ferrari entourés par l'équipe de la restauration.



13 associations pontoises et écoles ont participé au festival des pratiques amateurs Solstice à l'Amphithéâtre. Théâtre, musique, danse, la salle de théâtre a ouvert sa scène aux amateurs de tous âges. Par ailleurs, peintres et sculpteurs amateurs étaient invités à exposer leurs œuvres à l'église Saint Etienne. Un prix de la municipalité a été remis par la Ville à un artiste dans chaque catégorie.



Fête du sport

Comme chaque année à la même époque, tous les enfants de grande section maternelle et primaire de la Ville de Pont-de-Claix se rendent pour une journée sportive au complexe sportif Villancourt. Activités aquatiques à Flottibulle (parcours, relais chasse au trésor), théâtre, course d'orientation, basket et boxe, près de 950 enfants entre 5 et 11 ans participent à cette semaine sportive. Ils ont reçu les encouragements de Sam Toscano, 1er adjoint à la vie sportive. Sur notre photo, il est entouré de Corinne Grillet adjointe à l'éducation populaire, de Sandrine Brachet conseillère municipale déléguée à la petite enfance et de Maria Sappa conseillère municipale.

Rendez-vous aux jardins

C'est par un samedi ensoleillé que la Ville invitait les habitants aux jardins familiaux, dans le cadre de la 10ème édition de la manifestation nationale « rendez-vous aux jardins ». Un travail de sensibilisation au jardinage avec les enfants de l'école des Iles de Mars avait été organisé en amont avec les jardiniers volontaires et les conseillers en économie sociale et familiale des centres sociaux. Samedi 2 juin, un repas convivial était proposé avec dégustation de produits locaux et une animation autour du compostage. Ali Yahiaoui, conseiller municipal délégué au développement durable, Hervé Havre, adjoint aux solidarités, et Nathalie Roy, conseillère déléguée au handicap, étaient présents.





DOSSIER



Tous acteurs pour la

Les gênes occasionnées par le bruit, la pollution de l'air, de l'eau des rivières et des lacs, le réchauffement de la planète (effet de serre), la disparition de certaines espèces animales ou végétales, les catastrophes naturelles (inondations, feux de forêts, séisme, tempête), l'augmentation des déchets ménagers... La liste est malheureusement longue de ce qu'endure la planète du fait de l'activité des hommes. Il y a tout juste 20 ans, à Kyoto, un certain nombre de pays (à l'exception notable des Etats-Unis, de l'Inde ou de la Chine) s'engagent à mettre en œuvre des actions de préservation du climat et de l'atmosphère. La prise de conscience que la puissance publique (Etats et collectivités) doit en la matière se mettre au service de l'intérêt général est majoritaire, elle doit l'être aussi pour chacun d'entre nous.



Les collectivités locales sont responsables de 15% environ des émissions de gaz à effet de serre (GES) de manière directe du fait de leur fonctionnement même. Indirectement, elles influent sur la consommation énergétique des territoires : bâtiments, équipements, transport, gestion de l'eau, des déchets... Enfin, les collectivités ont capacité à influencer les modes de production et de consommation des citoyens par des actions de sensibilisation et de coordination.

C'est précisément l'invitation que lançaient il y a peu les communes du canton de Vif et au premier chef celle de Pont de Claix qui accueillait la journée intercommunale de l'environnement sur le thème « *consommer et se déplacer autrement* ». En plus de n'être qu'une parmi beaucoup d'autres actions conduites depuis 4 ans à l'échelle de la commune (semaine du développement durable, formation au tri dans les écoles, déve-

loppement du compostage dans les jardins familiaux), ces animations ne représentent qu'un aspect de l'engagement de la ville de Pont de Claix, inscrite dans de nombreux dispositifs.

De la commune

Avec les 27 communes de la communauté d'agglomération La Métro, la ville de Pont de Claix s'est engagée dans la planification de la réduction de sa consommation en énergies, de l'émission de polluants de l'atmosphère et à miser sur les énergies renouvelables. Au travers d'actions sur les transports, la qualité de l'air, l'efficacité énergétique des bâtiments, les marchés publics durables, la gestion de l'eau et des déchets, elle s'est défini une politique globale centrée sur le développement durable. Un des axes principaux de cette politique s'appuie sur un tout nouveau service de l'énergie et du développement durable. Créé il y a quelques mois, il centralise la ges-

tion de tous les flux (électricité, chauffage) ainsi que les problématiques liées aux économies d'énergie.

... à l'Etat : c'est à dire le peuple français

En 2005 « le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la déclaration de 1789... ainsi qu'aux droits et devoirs définis par la Charte de l'environnement de 2004. » L'article 2 de cette Charte précise que « toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement », son article 6 dit des politiques publiques qu'elles « doivent promouvoir un développement durable » ●



La ville a installé 3 ruchers : dans le parc Jean de La Fontaine, près des jardins familiaux et dans les serres de la ville ; en collaboration avec l'association Hommes et abeilles il s'agit de préserver les insectes tout en intéressant un maximum de personnes à leur sort, inquiétant pour l'avenir.

planète



www.ville-pontdeclaux.fr

Eco-agents, éco-citoyens

L'ensemble des activités humaines provoque le rejet annuel dans l'atmosphère de 13 milliards de tonnes de gaz à effet de serre. Soit une voiture de petite cylindrée, qui parcourt environ 10 000 km par an, le carburant brûlé émet dans l'atmosphère du gaz carbonique (CO₂), (le principal des gaz à effet de serre) ou 2,1 tonnes d'équivalent carbone (1) qui contribuent au réchauffement climatique : tel est l'énoncé du problème, la solution est entre nos mains et dans la politique volontariste de la municipalité en la matière .

Baisser le chauffage, éteindre les veilles, utiliser des ampoules basses consommation pour économiser l'énergie, conduire en souple et pas trop vite pour économiser les carburants, réduire le volume d'eau de la chasse d'eau, recycler et trier les déchets pour économiser les matières premières : des gestes simples, au travail comme à la maison contribuent au développement durable. Tout un chacun peut en trouver le catalogue auprès de

l'agence locale de l'énergie (créée par La Métro en 1998) ; la ville de Pont de Claix qui s'implique pleinement vient de mettre des fiches et un livret à la disposition de ses agents ; ils reprennent conseils et guide des bons gestes de l'éco-agent : pour limiter la consommation de papier, d'eau, pour rationaliser ses déplacements, mais aussi pour mieux consommer ou jardiner autrement.

(1) unité de référence pour évaluer l'impact des gaz à effet de serre.

Télécharger le guide pratique de l'Ademe
<http://ademe.fr> ou ALEC, espace info énergie,
4 rue Voltaire Grenoble, 04 76 00 09 19
ou www.alec-grenoble.org



On peut se débarrasser des piles usagées dans les services publics municipaux suivants : bibliothèque, centre sociaux, services techniques, maison de l'habitant, carrefour Mozart, L'Escale.



Un plan d'entretien raisonné de l'espace public remplit des objectifs à la fois environnementaux et économiques : réduction puis disparition des pesticides, limitation des émissions de CO₂, tonte et taille diversifiées selon les emplacements, contrôle des dépenses de carburant, utilisation de variétés florales locales, compostage, broyage, paillage, meilleure gestion de l'eau. Résultat : protection des nappes phréatiques, maintien de la bio-diversité, réduction des coûts d'exploitation.

Développement durable de quoi s'agit-il ?

« En associant un nom qu'on croyait clair développement avec un adjectif non moins transparent durable, on aboutit à une expression très employée mais assez difficile à interpréter pour beaucoup »

(Alain Rey, linguiste)
La notion de développement durable nait dans les années 80 à partir du constat que le développement des activités humaines ne peut être guidé par les seules considérations économiques : climat malade, pollutions tenaces, ressources trop exploitées, espèces en danger, prospérité réservée à 20% seulement des habitants de la planète... Le développement durable se veut donc un nouveau modèle de développement qui repose sur la solidarité entre les générations : préserver les ressources et l'état de la planète pour les générations futures ; entre les peuples : partager les richesses, mettre un coup d'arrêt au écart Nord-Sud.

Un modèle, trois paramètres

A l'échelle de la planète, sommets mondiaux, organisations non gouvernementales, réseaux de villes

sont à pied d'œuvre et appréhendent le problème selon trois dimensions. La dimension économique est celle qui tend à maîtriser la croissance et la mondialisation tout en conservant une efficacité économique, on pourra dire la compétitivité ; il existe aussi une dimension sociale qui veut lutter contre la pauvreté, contre l'exclusion et les inégalités, en répondant aux besoins humains fondamentaux que sont l'alimentation, l'emploi, la santé, le logement, l'éducation... Enfin une dimension environnementale veillera à la préservation des ressources naturelles, à une gestion responsable de l'environnement et des territoires ●

(1) en anglais : sustainable development



DURABLE ▶



La ville a signé une convention avec EDF : elle lui revendra ses certificats d'économie d'énergie lorsque les travaux qu'elle a entrepris en auront généré.

Le développement durable en quelques dates

1972 : Stockholm : 1ère conférence des Nations Unies sur l'environnement

1987 : rapport Brundtland : définition du concept de développement durable : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

1992 : à Rio de Janeiro se tient le sommet Planète terre, un plan d'actions agenda 21 est décliné partout dans le monde à l'échelle des collectivités locales.

1994 : Aalborg : 330 municipalités européennes s'engagent en faveur du développement durable

1997 : Kyoto : protocole sur la réduction de gaz à effet de serre : un cadre susceptible d'engager les Etats vers des comportements moins polluants à l'horizon 2012

2002 : Johannesburg : 3ème conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable

2009 : sommet de Copenhague : les pays industrialisés doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, autrement dit : les pays du Nord doivent réduire leur consommation d'énergie.

2011 : Durban : 194 pays se rencontrent pour contrer le réchauffement climatique : feuille de route pour un accord global engageant tous les Etats jusqu'en 2015 ; reconduction jusqu'en 2020 du protocole de Kyoto.

2012 : Rio + 20 : quelque 130 chefs d'Etat et de gouvernement, des dizaines de milliers de responsables de collectivités locales, ONG, industriels et militants se retrouvent au Sommet sur le développement durable. Au programme, "l'économie verte" - énergies renouvelables, transports propres, tri des déchets, bâtiments à énergie positive...



LE PLAN CLIMAT LOCAL

Le plan climat local a été initié en 2005 dans l'agglomération grenobloise. Il s'appuie sur la démarche volontaire des communes de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de partager des actions destinées à faire face aux changements climatiques.

C'est dans ce cadre que la municipalité de Pont de Claix s'est engagée à réduire de 7% ses émissions de CO₂ d'ici à 2014 par rapport au niveau de 2005. Elle s'est donc engagée à en mesurer les effets pour chacune des décisions qu'elle prend comme à les évaluer après coup. Une comptabilité « carbone » venant doubler la comptabilité traditionnelle. Parallèlement, un plan d'actions est mis en œuvre pour une politique énergétique de qualité.





La ville construit et s'engage dans des dispositifs incitatifs qui permettent de développer des énergies renouvelables et des campagnes d'isolation (Murs Murs). Sur notre photo, la copropriété Villancourt qui a été la 1ère de l'agglomération.

Le projet multi accueil Jean Moulin répond aux normes d'économie d'énergie ce qui a d'ailleurs été un critère pour obtenir des subventions, (Conseil général et autres).



L'exemple de l'électricité et du chauffage

La collectivité peut agir en direct sur son propre patrimoine : bâtiments, éclairage public et véhicules municipaux. Pour agir de manière efficace, la commune doit connaître et suivre ses consommations.

À peine créé, le nouveau service Energies et développement durable de Pont de Claix s'est attelé à la tâche en visant les économies d'énergie : un parc immobilier vieillissant, une gestion qui s'opère par bâtiments ou unités plutôt que par énergie, et le coût même de ces énergies qui va augmentant, sont autant de facteurs qui contribuent à des dépenses considérables tant en chauffage qu'en électricité : 87 des 91 bâtiments communaux sont équipés d'une chaufferie : à l'électricité (pour 16 d'entre eux), au gaz (41) au fioul (5), au chauffage périurbain (25) ; l'âge moyen des chaudières est de 27 ans. Le bâtiment le plus ancien (la mairie) a été construit en 1911, le plus récent (l'extension du multi accueil Jean Moulin) en 2009. Une fois les consommations énergétiques des bâtiments mesurées, l'objectif fixé à moyen terme est de les réduire de moitié grâce entre autres à la gestion technique des bâtiments (GTC).

Une gestion à la pointe et pointue

Un poste informatique de gestion, équipé d'un logiciel de supervision spécifique est relié à plusieurs automates, lesquels recueillent des informations depuis une dizaine de sites (pour le moment) dotés de détecteurs ou capteurs. Ce qui permet d'établir un rapport entre les consommations énergétiques et les besoins : couper l'électricité dans un local inoccupé, affiner le déclenchement de la chaufferie, gérer l'un et l'autre en fonction des événements et selon les bâtiments. Sportifs ou administratifs, ces derniers seront différenciés

du point de vue du chauffage et de l'électricité. La maintenance en sera également facilitée dès lors que tout dysfonctionnement est automatiquement signalé.

Conséquences immédiates

Après la mise en oeuvre de la GTC, l'étude d'une chaufferie au bois au centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) a été lancée, les chaudières du gymnase Maisonnat ont été changées, quelques autres ont été mises en conformité ; la révision de leur contrat de maintenance pourrait générer une économie de 55 000 euros... Un des quatre (plus le chef) agents du service Energie et développement durable a pour tâche de suivre l'évolution des flux énergétiques et d'en établir régulièrement un diagnostic.

Une démarche à suivre

Les représentants des 27 communes de l'agglomération se sont retrouvés à Pont de Claix dans le cadre des « Jeudis de l'ALEC » (agence locale de l'énergie et du climat) car la problématique se pose à chacune d'entre elles : l'application de consignes de température génère une économie de 25 % ; 1 degré de moins génère 7 % d'économie ; l'éclairage public qui compte pas moins de 1431 points lumineux à Pont de Claix ou les 7000 luminaires dans les bâtiments communaux sont économes donc budgétaires ; reste que comme à la maison, mais à une toute autre échelle, un petit geste comme remplacer des ampoules peut faire beaucoup... ●



Sur les 97 véhicules de service 32 sont à essence, 47 roulent au diesel et 18 u GPL. Une flotte de 60 vélos dont 3 électriques est à la disposition des agents pour leurs déplacements. Au titre de sa politique incitative à l'utilisation des transports en commun et en tant qu'employeur la ville participe à hauteur de 50 % aux frais d'abonnement de ses agents.



Même dans l'action sociale : les équipements de la ville deviennent accessibles aux personnes à mobilité réduite.



DOSSIER

L'exemple des déchets : avec la participation active des habitants

En matière de tri sélectif Pont de Claix passait en 2009 pour un des plus mauvais élèves de l'agglomération avec un taux d'indésirables de 64 % dans les conteneurs « je trie » contre 49 % en moyenne dans l'agglomération. De plus, il apparaissait que 60 % des foyers n'étaient pas équipés de conteneurs adaptés à la collecte et utilisaient encore des lessiveuses ou des sacs en plastique. A l'issue d'une campagne de sensibilisation et de concertation conduite sur les immeubles de l'avenue Victor Hugo, conjointement par le bailleur SDH (Société Dauphinoise de l'Habitat), la ville et la Métro, Pont de Claix se retrouve en tête de classement.

Le réaménagement des jardins familiaux et la gestion directe par la ville, laquelle incite à des cultures biologiques, à la pratique d'entretien écologique (compost)

La collecte des déchets ménagers est organisée par La Métro et requiert le transport en bordure de voirie des conteneurs adaptés à la collecte au moment du passage des bennes « je trie » : le mercredi sur l'ensemble de la ville ; déchets ménagers : 2 ou 3 fois par semaine dans les quartiers d'habitat individuel, 4 jours par semaines sur les zones d'ha-

bitat les plus denses. Les principaux protagonistes ,ville, Métro et bailleur ont saisi l'occasion d'une opération de réaménagement des halls d'immeubles pour travailler avec les habitants : là où les résultats du tri s'avéraient catastrophiques, à force de rencontres et d'explications sont devenus les plus performants de toute l'agglomération ●



Ali Yahiaoui, élu au développement durable



Le conseiller municipal délégué au développement durable a tout lieu d'être satisfait : la journée intercommunale de l'environnement qu'accueille pour la première fois Pont de Claix s'annonce en cette matinée du 23 juin, sous les meilleurs auspices. Ali Yahiaoui a beaucoup œuvré, dès son installation, pour que la ville de Pont de Claix s'inscrive dans cette manifestation organisée avec quatre autres communes du canton. Ce fut fait et l'accueil à Pont de Claix est un peu une consécration de tous ces efforts : « On peut en tirer le bilan, dit-il, les avancées sont significatives et ce qui a guidé nos choix a toujours été de faire aux Pon-

toises et aux Pontois des propositions aussi dignes de l'intérêt général que respectueuses de l'environnement ; le soutien de la ville à des copropriétés fragilisées pour entrer dans le dispositif « Murs murs » de la Métro a été exemplaire au point que la copropriété Villancourt est la première de toute l'agglomération à avoir franchi le pas » ; le dispositif en question est tout à fait inscrit dans le développement durable puisqu'il s'agit de réaliser des travaux d'isolation thermique qui vont permettre de considérables économies d'énergie, « demain, poursuit le conseiller municipal également en charge de l'habitat, nous aurons avec l'opération de construction aux 120 toises

(près de 180 logements à l'horizon...), un environnement de très grande qualité. C'est l'objet de nos préoccupations : éviter un habitat à deux vitesses pour ne pas créer des citoyens à deux vitesses. C'est pourquoi nous intervenons fortement auprès des bailleurs et discutons sans cesse avec eux, nous consultons les habitants et nous comptons sur leur implication ». L'adhésion, pour l'élu est également attendue du côté des près de 500 agents de la collectivité « la mobilisation des agents est forte ; maintenant, ils ont, comme tous les habitants à s'approprier les recommandations qui leur sont faites » ●



Pour la préparation de repas « bio » la cuisine centrale se ravitaille auprès des producteurs de la région : c'est du transport en moins ! L'emploi de barquettes collectives plutôt qu'individuelles pour transporter les repas permet une diminution notable des déchets en plastique ; un bac à compost est installé en cuisine en même temps que d'autres l'étaient dans les écoles maternelles et les enfants, initiés au compostage.

Solidaires

Créé en 2007, l'Atelier du Bourgamon (entreprise d'insertion de 235 personnes) est spécialisé dans le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). En partenariat avec la Métro, le Conseil Général de l'Isère et la ville de Pont De Claix, il organise une collecte des téléphones mobiles : des conteneurs sont installés à Flottibulle, la bibliothèque, l'Escale, la mairie, la Maison de l'habitants, les services techniques, l'état civil, les centres sociaux. Le matériel récupéré est remis en état s'il peut l'être et revendu dans la « boutique solidaire » de l'entreprise, ou remis à des entreprises spécialisées pour être traité.

l'Atelier du Bourgamon
04 76 54 33 28, info@solidariteenfance.fr
www.solidariteenfance.fr

Bien vivre ensemble aux Iles de Mars et Olympiades

Les habitants de tout le secteur Iles de Mars-Olympiades sont sensibilisés, informés, consultés sur ce qu'ils veulent pour leurs espaces extérieurs. L'objectif est de faciliter la circulation et la rencontre, de décloisonner si possible et de donner toute ses chances au « mieux vivre ensemble ». Après consultation des locataires et propriétaires des 800 logements du secteur, une première étape vient d'être franchie au cours d'une rencontre avec le maire et les élus.

Les ateliers publics urbains sont des instances de rencontre, d'échange entre habitants d'un territoire donné, élus et techniciens pour élaborer collectivement des propositions d'aménagement.

Les premiers Ateliers Publics Urbains Iles de Mars / Olympiades

se sont réunis en octobre 2011 ; ils ont été convoqués sur des thématiques distinctes puis ont convergé. En atelier, le cadre de vie a été envisagé des points de vue du fleurissement, de l'aménagement paysager, des jeux pour enfants et adolescents, des jardins. Un second atelier travaillait sur la voirie, les modes de circulation pour les piétons et les voitures. Les deux premières réunions ont été consacrées à relever les dysfonctionnements, celles qui ont suivi ont permis d'élaborer des projets puis vient le moment du chiffrage. Des rencontres sur le terrain ont ponctué le travail : sur les jeux, leur situation, sur les jardins (avec l'association Brin d'Grélinette et les jardiniers actuels).

800 personnes interrogées, près de 400 réponses

Après une deuxième étape au mois de décembre et à partir des discussions, trois hypothèses d'aménagement sont élaborées par les services. Les trois scénarios sont adressés à chacun des habitants avec un coupon-réponse pour qu'ils notent leur choix ou leur refus de choisir ; la consultation des quelque 800 locataires et propriétaires invités à choisir a été conclue par une réunion publique au cours de laquelle le maire a présenté le projet qui a recueilli le plus de suffrages.

Il a exprimé à cette occasion son attachement au travail « d'allers et retours » avec les habitants, condition selon lui « pour qu'un aménagement urbain ait du sens ».

Une année de travaux

Le maire ayant resitué le contexte dans lequel s'inscrivent les travaux (une opération de rénovation urbaine), il a pu préciser que la communauté d'agglomération La Métro apportait son soutien financier à hauteur de 30 % des 4 à 5 millions d'euros qu'elle devrait coûter sur 4 ou 6 ans. Dès le mois de septembre, les habitants seront à nouveau invités à participer aux ateliers publics urbains, sans doute avec l'architecte-paysagiste qui aura été retenu à l'issue du recrutement engagé dès cet été ●



Le maire Christophe Ferrari entouré des élus : Ali Yahiaoui à l'habitat et au développement durable, Maxime Ninfosì à la démocratie locale et Alain Soler aux relations avec les habitants et la Gestion urbaine de proximité lors de la réunion publique du 19 juin.

LE SCÉNARIO RETENU À L'ISSUE DE LA CONSULTATION PAR 108 VOIX SUR 363 AVIS RECUEILLIS



Pour tout renseignement :
Maison des habitants,
av. des Iles de Mars,
tél. : 04 76 29 86 29

VENCOREX

C'est le nouveau nom de la co-entreprise née de l'accord passé en décembre dernier entre Perstorp (49 %) et le groupe Thaïlandais PTT Global Chemical, (51 %, majoritaire). Pont de Claix devient l'une des deux unités au monde appartenant à Vencorex pour les produits destinés à l'industrie du polyuréthanes, l'autre étant Freeport au Texas.

LA POSTE CHANGE, CHANGEZ DE POSTE ...

Entre le 10 juillet et le 27 août les locaux de la poste de Pont de Claix seront fermés au public ; plus aucune opération ne sera possible sur place, excepté le retrait des lettres et colis recommandés. L'ensemble du personnel est réparti sur trois autres bureaux de poste pour accueillir les Pontois.



Comme l'ensemble des bureaux de poste en France, celui de Pont de Claix va subir des aménagements qui le transformeront en *espace services clients* : exit les guichets et guichetier(e), place aux présentoirs en libre-service, et à un accueil et un accompagnement individualisé.

A Claix, à Varcès ou à Echirolles

D'ici là, Pontoises et Pontois pour effectuer leurs démarches courantes sont invités à se rendre aux bureaux de poste soit de Claix, soit de Varcès ou d'Echirolles. La distribution du courrier continue d'être assurée chaque jour, de même que les boîtes à lettres jaunes dans les différents quartiers de la ville sont relevées aux heures indiquées ; de même, une permanence sera assurée pour remettre les objets recommandés au local « boîte postale », à l'arrière du bureau de poste actuel dont la façade donne sur la place Salvador Allende, aux horaires ci-dessous.

Distributeur HS

En revanche, le distributeur de billets extérieur est mis hors service ; par ailleurs, les conseillers financiers ne seront plus disponibles et pour toute question relative à leur suivi bancaire les usagers sont invités à composer le 3639 où un service équivalent leur sera rendu. La réouverture est prévue pour le lundi 27 août.

Bureau de poste Jean Jaurès à Echirolles

Adresse : 4 rue colonel Manhès
Accès : Ligne 1 arrêt Bayard
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h

Bureau de poste de Varcès

Adresse : 30 Bd Joliot-Curie . Accès : ligne 1
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h, samedi de 8h30 à 12h

Bureau de Poste de Claix-village

Adresse : 1 rue Beyle Stendhal
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, lundi de 14h à 17h, samedi de 8h30 à 12h.

Bureau de poste de Pont de Claix :

Du 10 juillet au 27 août : retrait de lettres ou colis recommandés uniquement au local « boîte postale » (à l'arrière du bâtiment), suivre les flèches.
Du lundi au vendredi de 14h à 17h, samedi de 8h30 à 12h.

BIBLIOTHÈQUES CONNECTÉES 24/24

Grâce au syndicat intercommunal qui regroupe les quatre communes de l'agglomération grenobloise (Échirolles, Pont de Claix, Saint Martin d'Hères et Fontaine) où elles sont implantées, dix bibliothèques fonctionnent et travaillent en réseau, pour le plus grand profit de leurs adhérents. On peut y trouver les coups de cœurs des bibliothécaires, leur « panier » du mois où elles rangent avec beaucoup de soin et d'intérêt une sélection à savourer avec les yeux ou les oreilles. Des bibliographies thématiques sont également proposées, sur l'esclavage par exemple à l'occasion de la journée nationale commémorative. On trouvera le catalogue des nouveautés ainsi que l'annonce de toutes les manifestations (expositions, rencontres d'auteurs, animations, lectures) de chacune d'entre elles.

Qui cherche trouve

Tel habitant de Pont de Claix multiplie donc approximativement par dix ses chances de trouver depuis son ordinateur, si ce n'est à la bibliothèque municipale Aragon, chez une de ses voisines, le livre, la revue le disque ou le DVD qu'il recherche ; dès lors il peut soit le réserver directement, soit - mais du coup uniquement pour les documents imprimés - demander qu'il soit acheminé jusqu'ici, quelques jours d'attente suffiront. Cela s'appelle le PEB (prêt entre bibliothèques). Les conditions du prêt applicable étant celles de la commune et de la bibliothèque d'origine, il est doux de rappeler qu'à Pont de Claix l'abonnement à la bibliothèque est gratuit !

Compte à domicile

On peut sur le site ouvrir son propre compte et suivre ses prêts, les prolonger, réserver puisque le site permet bien sûr l'accès à tous les catalogues des dix bibliothèques. Le syndicat intercommunal pour la télématique et les prestations informatiques (SITPI) fournit, grâce à son centre informatique et au réseau intercommunal, de nombreuses autres prestations aux communes adhérentes : gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion des élections, facturation des abonnés de l'eau, système d'information géographique, serveur décisionnel ...

+ www.biblio.sitpi.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ARAGON,
PLACE MICHEL COUËTOUX, 04 76 29 80 95

CHAMPIONNES DE FRANCE



C'était au palais des sports de Gerland, le deuxième week-end de juin : l'équipe de l'Amicale Gymnique de Pont de Claix remporte le titre de championnes de France UFOLEP dans la catégorie 4 plus de 11 ans : Delphine Baboulin, Nolwenn Forestier, Sarah Mihajlovic, Laetitia Sanchez et Emmanuelle Vitally concluent ainsi un parcours qui a été brillant tout au long de la saison : elles ont été 2èmes au niveau départemental, 1ères au régional, et 3èmes en demi finale, ce qui leur a valu la qualification pour le championnat de France. Enfin, comme un bonheur n'arrive jamais seul, Delphine Baboulin décroche le titre de championne de France en individuel, dans la même catégorie.

Voir sur www.ville-pontdeclaix.fr le film et la chronique sport

FLOTTIBULLE RYTHME DE CROISIÈRE

Le centre aquatique et son snack sont ouverts tout l'été, tous les jours de 10h (11h pour le snack) à 19h jusqu'au 1er septembre. A compter de cette date et jusqu'au dimanche 16 septembre inclus, l'équipement sera fermé pour raisons techniques. Chaque année le centre aquatique Flottibulle est fermé à deux reprises. Cette opération permet à la fois de nettoyer les bassins, mais aussi de faire toutes sortes de travaux impossibles pendant le fonctionnement de la structure. Durant la vidange d'avril un certain nombre de travaux ont été effectués, celle de septembre devrait être consacrée en particulier à la réfection de la terrasse extérieure. A partir du 15 août, il sera possible de retirer à l'accueil les dossiers à remplir pour l'inscription aux activités séniors ou bébés. Flottibulle, 83 cours St André, 04 76 29 86 00.



PROMENONS NOUS ENSEMBLE

L'idée est simple : aux beaux jours, pour quelques heures, sortir de chez soi, entre voisins ou amis, entraînés par le centre social, la maison du cœur du quartier. Inutile d'aller très loin et de parcourir des kilomètres, le trajet se fait à pieds ou en transport en commun ; on trouve à proximité, la fraîcheur d'une pelouse, l'ombre d'un beau vieil arbre, l'eau rafraichissante d'une fontaine. Donc, les centres organisent durant les mois de juillet et août ces sorties de proximité. Les horaires sont variables selon les destinations. Les tarifs sont incitatifs, fixés en fonction du quotient familial et n'excèdent pas 9 euros (pour une sortie à la journée : prévoir son pique-nique).



Programme des sorties d'été :

Mercredi 11 Juillet : Aquarium des Tropiques à Allex ;
Vendredi 13 Juillet : Pique-nique et feu d'artifice à Pont de Claix (rendez vous à partir de 18h au parc de la Colombe) ;
Samedi 21 Juillet : Parc de la tête d'or à Lyon ;
Jeudi 2 Août : Pique-nique au parc de la Poya à Fontaine ; Samedi 11 Août : Les Labyrinthes végétaux à Hauterives ; Samedi 25 Août : Fête médiévale à Saint Geoire en Valdaine ; Mercredi 29 Août : Pique-nique au Parc Géo Charles.

Renseignements et inscriptions : centre social Irène Joliot Curie, rue A. Girard, 04 76 29 86 40, centre social Jean Moulin, rue Dr Valois, 04 76 29 86 60

RÉSEAUX ET TRAVAUX

Les particuliers qui ont des projets de travaux en extérieurs, de terrassement ou de sondage sont dorénavant invités à consulter le téléservice internet mis en place par le ministère du développement durable, qui recense l'ensemble des réseaux de gaz, d'électricité, d'eau, d'assainissement et de télécommunications. Cette consultation est obligatoire avant tous travaux et se substitue à la consultation des plans de zonage avant déclaration préalable aux exploitants de réseaux.

www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

DÉPLACEMENTS FACILES

Site internet (www.stationmobile.fr) serveur vocal (04 76 20 36 36), panneaux à messages variables, application sur téléphone mobile renseignent en temps réel et conseils sur la circulation et les déplacements : un nouveau service mis en route depuis la station mobile commune aux partenaires Métro-Etat-Région-Département, SMTC-pour faciliter les déplacements de tous à tout moment. Station Mobile, 15 bv J. Vallier à Grenoble (station de mobilité en rez de chaussée).



LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les premiers appels d'offres pour les travaux sont lancés : le projet de Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire devrait voir le jour en septembre 2013 ; après le Conseil général (447 000 euros) la communauté d'agglomération La Métro a apporté son soutien financier au projet à hauteur de 150 000 euros sur le volet « économie sociale et solidaire ». La Région Rhône Alpes est aussi attendue sur ce dossier au titre d'un contrat de développement durable en Rhône Alpes (pour 350 000 euros) ; le coût prévisionnel de l'opération s'élevant à 2,45 millions d'euros TTC (3,3 millions si l'on inclut le coût de l'acquisition du bâtiment) on peut considérer que l'apport des financements extérieurs est fort intéressant.



Le 20 juin, Philippe Rozières, conseiller municipal délégué à la vie associative accueillait les associations pour une visite des locaux avant le début du chantier d'aménagement, en présence de Nathalie Roy, conseillère municipale déléguée au handicap : l'équipement sera entièrement accessible, ascenseur compris.

RÉSULTATS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2^{ème} tour
dimanche
17 juin 2012

Bureaux	Inscrits	Votants		Abstentions		Blancs et nuls		Exprimés		M-N BATTISTEL / PS	C. DURIEU / UMP
		Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %		
1 Ecole Jules Verne	1 057	530 50,14%	527 49,86%	13 2,45%	517 97,55%	315 60,93%	202 39,07%				
2 Gpe scolaire Villancourt	776	310 39,95%	466 60,05%	4 1,29%	306 98,71%	170 55,56%	136 44,44%				
3 Gpe scolaire Jean Moulin	1 457	660 45,30%	797 54,70%	20 3,03%	640 96,97%	452 70,63%	188 29,38%				
4 Gpe scolaire Iles de Mars	860	416 48,37%	444 51,63%	14 3,37%	402 96,63%	216 53,73%	186 46,27%				
5 Maternelle du Coteau	683	284 41,58%	399 58,42%	10 3,52%	274 96,48%	186 67,88%	88 32,12%				
6 Maternelle 120 Toises	913	443 48,52%	470 51,48%	8 1,81%	435 98,19%	259 59,54%	176 40,46%				
7 Maternelle Olympiades	853	324 37,98%	529 62,02%	6 1,85%	318 98,15%	239 75,16%	79 24,84%				
TOTAL	6 599	2 967 44,96%	3 632 55,04%	75 2,53%	2 892 97,47%	1 837 63,52%	1 055 36,48%				

MAISON À VENDRE



La ville propose au plus offrant une maison à usage d'habitation située au 4 de l'allée Jean-Paul Sartre (5 pièces, 120m² de surface habitable, 1320 m² de terrain).

Mise à prix : 280 000 euros.

Des visites sont programmées le lundi 9 juillet de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h.

Offres avec proposition de prix à adresser sous double enveloppe et en recommandé avec accusé de réception au plus tard le 18 juillet à : M. le Maire, service urbanisme, place du 8 mai 1945 38800 Pont de Claix.

Renseignements : service urbanisme de la ville de Pont de Claix au 04 76 29 80 55

CABINETS INFIRMIERS

● Marjorie Gonon infirmière, vous informe de son installation avec Madame Antoinette Tranchida.

Résidence le Canton (RDC),
9 rue de la Fraternité à Pont de Claix.
Tél. : 06 07 08 01 19 / 06 78 18 65 76
04 76 75 30 78

● Le cabinet d'infirmières du 9 rue de la Fraternité est transféré 12 avenue Charles de Gaulle, pour les joindre :

Martine Bertino 06 22 13 40 54
Lydia Cassagne 06 18 74 49 64
Marie Line Coppi 06 08 53 46 15
Sylvaine Fournier 06 07 08 01 22

Numéro de téléphone du cabinet : 04 76 78 88 59

Police municipale : tél. : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

■ assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du code général des collectivités territoriales) ;

■ la bonne application des arrêtés municipaux ;

■ le relevé des infractions routières ;

■ le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique. Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie.

La police municipale est amenée à intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales

A VOTRE
SERVICE

Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h - 12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL
04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif
Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs le 2ème lundi du mois de 10h30-12h30 à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous. Pas de permanences en juillet et août 04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous. Pas de permanences les 20 et 27 juillet 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur Reçoit en mairie, 1er et dernier vendredi du mois permanences les vendredis 6 juillet, 3 et 31 août 9h30-12h : sur rendez-vous, au 04 76 29 80 00

Avocat-conseil

l'avocate reçoit dans les locaux de la bibliothèque toujours sur rendez-vous au 04 76 29 80 62 le samedi 7 juillet, pas de permanence en août de 9h à 12h.

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous un 11 juillet et le 22 août de 14h à 17h, au service de l'Urbanisme, av. du Maquis de l'Oisans. Rendez-vous : 04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :
Alain Soler - 06 76 51 15 65
Maurice Alphonse - 06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.



L'été serein

Même le jour

Ainsi la musique intempestive, même lorsqu'elle s'échappe d'une voiture, même en plein jour (car le tapage diurne, moins connu que le nocturne est bel est bien du tapage) devrait-elle plafonner à un nombre de décibels supportables ; de même, les deux-roues privés de silencieux corrects, les klaxons, les tirs de pétards ou de feux d'artifice - lorsqu'il ne s'agit pas de la fête publique du 14 juillet organisée par la ville - sont-ils autant de sources de nuisances dont il faut savoir préserver nos semblables.

Surtout pas la nuit

Bricoleurs du dimanche (et jours fériés) il faut savoir ne pas démarquer avant 10h et s'arrêter à 12h, tel est le règlement. Il précise que c'est le samedi seulement que vous pour-

rez reprendre tondeuse ou perceuse à 15h et jusqu'à 19h, et que tous les autres jours de la semaine tondre la pelouse, abattre une cloison ou s'adonner à toute autre activité bruyante, gênante par son intensité, sa durée ou son caractère répétitif est autorisée de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Vacances tranquilles

Les agents de la police municipale tout comme les gendarmes sont habilités à constater les infractions et à dresser si nécessaire un procès-verbal : règlements, arrêtés préfectoraux ou municipaux viennent conforter de simples règles de bon voisinage et même de bon sens qui devraient conduire à ne pas infliger à autrui ce que l'on n'est pas prêts à subir soi-même. Et puis que c'est l'été, en cas de sèche-

A l'heure d'été, où il est agréable de vivre à l'extérieur et de profiter de la nature, la tranquillité de tout un chacun peut être perturbée par des comportements peu respectueux : une musique assourdissante, un barbecue qui s'éternise, la tondeuse qui profite (comme nous) du dimanche, le chien qui aboie sans arrêt ou la haie qui déborde du jardin sur le trottoir et oblige à descendre sur la chaussée... Il faut savoir que tous ces faits sont répréhensibles.

resse le préfet peut décider par mesure de restriction d'interdire l'arrosage, même de laver les voitures ou de faire du feu. Sur ces questions la police peut à tout moment vous renseigner. Enfin, durant cette période de migrations et dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » il suffit de signaler son absence auprès des policiers municipaux, des rondes seront effectuées pour prévenir toute mauvaise surprise.

Police municipale

17 cours Saint André
04 76 29 86 10 ou 06 71 01 47 86
du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 14h à 17h30



LE PLAN CANICULE

déclenché jusqu'au 31 août : il ouvre la possibilité de se faire recenser pour être contacté et soutenu en cas de grosses chaleurs, si on a plus de 65 ans ou à partir de 60 ans si on souffre de handicap ou d'isolement. Toute personne en contact avec une personne âgée isolée peut faire la démarche pour elle.

Contact : Service des personnes âgées,
résidence Irène Joliot Curie,
14 rue A. et E. Goirand,
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h, tél : 04 76 29 80 22

SORTIE

Le club du temps libre propose une sortie en Chartreuse le 9 août. Inscriptions et renseignements Espace Beau Site le mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30.

EUREKA
Ecole municipale
des sports sciences,
art et culture

POUR
LES ENFANTS
DE 4 A 11 ANS

INSCRIPTIONS AU CARREFOUR MOZART

- samedi 8 septembre 2012 de 9h à 16h pour les Pontois
- à partir du lundi 17 septembre 2012 aux horaires d'ouverture du Carrefour Mozart pour les extérieurs

Retrouvez le détail des activités à partir du mois d'août dans les équipements municipaux et en téléchargement sur www.ville-pontdeclaux.fr

RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 80 65 www.ville-pontdeclaux.fr

Pont de Claix

FETE NATIONALE

PONT DE CLAIX / 20H30-1H
13 JUILLET

déambulation
avec fanfare,
feu d'artifice, bal

PLACE M. COUËTOUX / STADE DES 2 PONTS

ENTRÉE LIBRE / INFORMATION : 04 76 29 80 62

QUE SE PASSE-T-IL À PONT DE CLAIX CET ETE?
RETROUVEZ LA PLAQUETTE PONT DE CLAIX
ESTIVAL DANS LES ÉQUIPEMENTS OU SUR
LE SITE WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR

FORUM DES ASSOCIATIONS & bourse AUX VETEMENTS

SAM. 8 SEPT.
(10H à 18H)

AU BOULODROME
av. du marquis de Lorraine

RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 80 77



Le lieutenant Vincent et le major Allaizeau, gendarmes à Pont de Claix depuis respectivement 4 et 5 ans, quittent la Brigade pontoise pour de nouveaux horizons, toujours en Isère.

Sur le départ

Le premier est originaire du Pas de Calais, le second est Charentais. Avant d'arriver à Pont de Claix, ils ont beaucoup bougé, comme les militaires, même si eux-mêmes dépendent désormais du Ministère de l'Intérieur. Le lieutenant Vincent, après l'école des sous-officiers de Chaumont, a été affecté à Compiègne, puis en Martinique et à Avallon, avant d'intégrer l'école d'Officiers de Melun. Il arrive à Pont de Claix en 2008, en tant que lieutenant. Quant au major Allaizeau, les « hasards de gestion » ont fait de sa carrière un parcours isérois: après l'école de gendarmerie de Berlin, il est successivement affecté à Bourgoin-Jallieu, Saint Geoire en Valdaine, La Tour du Pin, La Verpillère, Saint Marcelin, puis Pont de Claix, en 2007, comme adjudant chef puis major. Il a également rempli des missions de maintien de l'ordre au Liban, en Martinique et en Nouvelle-Calédonie. Le 1er août, le lieutenant Vincent deviendra Capitaine de la division « atteinte aux personnes » à la Section de recherche de gendarmerie de Grenoble, tandis que le major Allaizeau commandera 27 gendarmes en tant que lieutenant

à la Brigade de Villefontaine. De leur expérience pontoise, les deux gendarmes retiennent « *les contacts avec la population, les administrations, les partenaires extérieurs* », et le côté généraliste de la brigade : à Pont de Claix, « plus grosse unité de l'Isère », la dominante est la Sécurité publique générale. On y voit donc des problématiques de sécurité routière, de sécurité publique, d'ordre public, de police judiciaire, la gestion de la maison d'arrêt de Varcès, des quartiers sensibles,... « *Sur une affaire, nous sommes les premiers intervenants, avant éventuellement l'arrivée de renforts. Pour résumer, nous sommes les généralistes, et suivant l'événement, on confie ou pas l'affaire aux spécialistes* ». Un métier varié donc, des déménagements fréquents (« *en tant qu'officier, on bouge tous les quatre ans* »), et des commandements de plus en plus importants : « *c'est impossible de faire carrière au même endroit. On est obligé de bouger, sinon on n'avance pas. Aujourd'hui ces mutations sont une reconnaissance de notre travail.* »

PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

Selon une définition couramment utilisée, le développement durable correspond à la gestion rationnelle des ressources humaines, naturelles et économiques visant à satisfaire les besoins fondamentaux de l'humanité. Le développement durable reprend plusieurs conditions : conservation de l'équilibre général, respect de l'environnement, prévention de l'épuisement des ressources naturelles, diminution de la production des déchets et enfin rationalisation de la production et de la consommation d'énergie. Les collectivités locales sont désignées comme des acteurs essentiels pour répondre aux évolutions démographiques et sociales de la planète, pour parer à l'épuisement et à la détério-

ration des ressources naturelles, pour préserver la biodiversité et faire face au changement climatique. Les "Agendas 21" ("agenda" pour l'inscription et le suivi au jour le jour, « 21 » pour 21ème siècle) doivent décliner localement ces grands principes, de manière progressive et pérenne. C'est dans l'échange avec les citoyens, les acteurs sociaux et économiques, les élus et les agents que la ville de Pont de Claix a amorcé l'élaboration de son "agenda 21". La transversalité des approches est recherchée, l'objectif étant d'aboutir à un projet partagé qui engage l'ensemble des acteurs dans des actions compatibles avec les objectifs du développement durable et pour « un vivre ensem-

ble aujourd'hui et demain ». L'année 2012 est consacrée à l'élaboration du plan d'action et à la rédaction de cette agenda 21, par le biais d'une démarche participative (ateliers et forums) à partir de la rentrée, avec une validation en fin d'année. Ils officialiseront les solutions concrètes à court, moyen et long terme que les élus souhaitent mettre en place à Pont de Claix et qui concerneront tout à la fois la municipalité, la population et les partenaires socio-économiques.

Sam Toscano, président du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

PONT DE CLAIX VOIT PLUS LOIN, GROUPE COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Avons-nous aujourd'hui la même égalité des chances concernant la santé et l'accès aux soins ? Jusqu'ici, la Sécurité Sociale essayait de pallier aux inégalités d'accès aux soins. Cependant, les réformes successives altèrent de plus en plus les mécanismes de la protection sociale. La Sécurité Sociale, créée par le Conseil National de la Résistance, a été bâtie sur une valeur fondamentale, « Je cotise en fonction de mes moyens et je reçois en fonction de mes besoins ». Il est impératif de retrouver ces valeurs dont nous nous sommes éloignés depuis plus de 20 ans. Nous constatons de jour en jour, un reste à charge pour l'assuré, de plus en plus élevé à travers :

- la participation forfaitaire d'1 euro lors d'une consultation médicale ;
- les franchises médicales de 50 centimes sur chaque boîte de médicaments prescrites... ;
- le forfait hospitalier ;
- le forfait de 18 euros pour un acte médical

égal ou supérieur à 91 euros ;

- un ticket modérateur qui ne cesse d'accroître. Celui-ci constitue la partie des dépenses de santé qui reste à la charge de l'assuré après le remboursement de la Sécurité Sociale ;
- Le déremboursement de nombreux médicaments ;
- Les dépassements d'honoraires.

Une étude de l'INSEE d'octobre 2007 a mis en lumière la corrélation entre faibles revenus et faibles recours aux soins, à la prévention et au dépistage.

Ainsi, depuis quelques années et plus particulièrement depuis le début de la crise, on constate une évolution permanente du renoncement aux soins des populations à faibles revenus.

Les réformes menées par l'ancien gouvernement ont engendré un désengagement de la Sécurité Sociale, rendant nécessaire la contrac-

tion d'une complémentaire santé. Pourtant, 22 % des individus à faibles revenus n'ont pas de complémentaire santé.

L'âge constituant un critère de discrimination en terme de précarité, il est aujourd'hui difficile pour la jeunesse d'accéder à une complémentaire santé de qualité et donc aux soins.

La Sécurité Sociale souffre donc aujourd'hui surtout du manque de réponse à son besoin en financement. Celui-ci passe notamment par le plein emploi, des salaires de haut niveau, une autre répartition des richesses produites, de meilleures conditions de travail... En résolvant la question du financement, nous pourrions améliorer notre système de Sécurité Sociale ; ainsi, celle-ci pourrait couvrir à 100 % les assurés. En attendant cette évolution, il importe que tous puissent avoir accès à une mutuelle, à but non lucratif, afin de pouvoir se soigner et vivre dignement.

Bon été à tous !

Bernadette CEREZA, Dolores RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

L'élection du Président de la République pour les cinq ans à venir a eu lieu le 6 mai.

Les Français n'ont pas voulu poursuivre avec notre Président sortant qui, face à la crise profonde qui secoue le monde depuis 2008, et qui nous secoue, avait pris les mesures pour nous préserver au mieux, sans augmentation significative des prélèvements et charges, d'une situation type grec, espagnol ou italien pour la France.

Les Pontois, avec les Français, se sont déterminés.

Ils ont préféré le candidat du parti socialiste, investi, avec le résultat des élections législatives du 17 juin, des pleins pouvoirs. - Qui se situe comme ennemi de la finance,

- Qui va augmenter les impôts pour tous, riches et moins riches.

- Qui va annuler la défiscalisation des heures supplémentaires des salariés, source de revenu.

- Qui remet en cause la TVA sociale, protection d'emploi en France

- Qui va influencer sur de nombreuses taxes et charges.

- Qui remet en cause une partie de la retraite à 62 ans, nécessaire aux équilibres financiers des pensions, et au pouvoir d'achat des retraités.

- Et dont le programme n'incite pas à l'enthousiasme des patrons créateurs d'emploi et de richesse pour le pays, la baisse du coût du travail indispensable pour augmenter notre compétitivité, n'apparaissant pas clairement.

Nous respectons le choix démocratique de la majorité des français qui a souhaité aller dans ce sens.

Espérons que ce ne sera pas que désillusions pour tous !

Nous remercions cependant les Pontois qui ont voté pour Nicolas Sarkozy à la présidentielle et pour Cécilia Durieu qui a obtenu, aux législatives, 42 % des voix dans la circonscription.

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

Fête de la liberté

14 juillet 1789, 14 juillet 1790 et...

14 juillet 1880 : près d'un siècle après la prise de la Bastille et la fête de la Fédération, la République se préoccupe de promulguer une loi faisant du 14 juillet une « *journée nationale annuelle* ».

C'est donc parce que le 14 juillet vient d'être consacré fête nationale que le conseil municipal de Pont de Claix, réuni le 11 juillet 1880 par le maire Antoine Girard dans une salle de l'école de garçons (le bâtiment de la marie n'est pas encore construit) délibère de la façon suivante : « M. le maire donne lecture au conseil de la lettre circulaire de M. le Préfet de l'Isère relative à la fête nationale du 14 juillet et invite l'assemblée à délibérer à ce sujet. Les ressources de la commune étant bien restreintes, le conseil municipal s'efforce de concilier l'importance de cette grande fête nationale avec l'économie commandée par la situation et décide en conséquence que le 14 juillet les bâtiments communaux seront pavés et illuminés le soir. M. le maire est prié de faire l'acquisition des drapeaux tricolores et des lanternes vénitienes nécessaires pour orner convenablement les deux bâtiments communaux : l'école des garçons et l'école des filles. Le conseil à l'unanimité vote à cet effet la somme de cent vingt cinq francs (125 francs) à prendre sur les fonds libres de la commune ». La loi ayant été promulguée le 6 juillet, le ministre de l'intérieur avait prescrit aux préfets de veiller à ce que cette journée « soit célébrée avec autant d'éclat que le comportent les ressources locales ».

Le plus beau jour de l'histoire de France

Rappelons, avait prononcé le rapporteur de la loi au sénat, que le 14 juillet 1789, ce 14 juillet qui vit prendre la Bastille fut suivi d'un autre 14 juillet celui de 1790 qui consacra le premier par l'adhésion de la France entière... cette seconde

journée du 14 juillet qui n'a coûté ni une goutte de sang ni une larme, cette journée de la Grande Fédération, nous espérons qu'aucun de vous ne refusera de se joindre à nous pour la renouveler et la perpétuer comme le symbole de l'union fraternelle de toutes les parties de la France et de tous les citoyens français dans la liberté et l'égalité. Le 14 juillet 1790 est le plus beau jour de l'histoire de France et peut-être de toute l'histoire. C'est en ce jour qu'a été enfin accomplie l'unité nationale... Fédération ce jour-là a signifié unité volontaire. » Le Sénat approuve la loi lors des séances des 22 et 23 juin 1880 par une majorité de 173 voix contre 64 après qu'une proposition en faveur du 4 août (nuit fameuse au cours de laquelle les privilèges des aristocrates furent abolis) ait été refusée. Le jour de la fête est déclaré chômé.

Les ressources locales pas toujours « à la fête »

Il se trouvera lors des célébrations de l'année 1884 « divers membres » du conseil municipal de Pont de Claix pour dire « que l'argent destiné aux réjouissances aurait un emploi peut-être plus opportun en l'achat d'acide phénique ou autre désinfectant, préservatifs du choléra... après discussion le parti des amusements publics l'emporte ». Il n'en ira pas de même en 1929, année où le maire Louis Buchs en personne propose la suppression du feu d'artifice après avoir exposé « les difficultés que présentent (son) organisation et (son) exécution ». La somme prévue sera versée au bureau de bienfaisance. En 1948



"Rouget de L'Isle chante la Marseillaise chez le maire de Strasbourg" par Hansi, illustrateur alsacien (1873-1951). Collection privée, D.R.

au contraire le registre des délibérations mentionne que le conseil municipal et son maire Raffin Cabois demandent au bureau de bienfaisance de « bien vouloir accorder un secours aux indigents à l'occasion de la fête nationale ». C'est en 1954, alors que Joseph Thévier est maire qu'il est fait mention de l'organisation d'un bal gratuit devant la mairie.

Quant à la Marseillaise ...

Dans un court texte intitulé « Le génie d'une nuit » l'auteur Stefan Zweig imagine comment le jeune Rouget de Lisle écrit en une nuit d'avril 1792 « le chant de guerre pour l'armée du Rhin » laquelle part combattre l'ennemi ; « Toujours et partout il y a alors des mères qui se demandent si les soldats ennemis n'égorgeront pas leurs enfants, il y a des paysans qui tremblent pour leurs terres, leurs troupeaux, leurs moissons, leurs chaumières » ; quelques mois plus tard « la liberté est menacée, sa cause est en danger », 600 jeunes Marseillais volontaires font du chant de guerre leur profession de foi, il devient la Marseillaise; le peuple de Paris l'entonne lors de l'attaque des Tuileries : « la Révolution a reconnu sa voix, la Révolution a découvert son péan (1) » écrit Zweig ...La voix et le péan deviennent hymne national en 1795, Bonaparte empereur puis les Bourbons interdisent le chant révolutionnaire jusqu'à ce que la Marseillaise retentisse sur tout le front français durant la 1ère guerre mondiale..

(1) Péan : hymne guerrier en l'honneur d'Apollon

Brillantes en vacance		Actes de vente	Dégâts de la narine	Code civil	Ebouriffée par l'apéro	Fait la pige	Machine pour le pro du pot
Sans pencher			Cours primaire	Délivre un DUT	Ultime secousse	Annonce la matière	
Trop pleins d'âmes							Triste rigolo
Limer à l'envers			Une part de tarte		Terme d'échec	Participe au pouvoir	
					Dans l'oeil	Tube alimentaire	
Berceau de Starr			Matière à bouchon	Finir en beauté			
Site mal construit				Thaïlande autrefois			
			Fréquentes				Etait utilisé pour entendre
			Trous de bêtes				
Feinte à refaire					Pour un repas rapide		
Grecque							
		Président renversé				Lettres de Cordoue	
Agglomérat d'huiles de l'agglomération	Bien enlevée	Bon petit rouleau			La belle et la bête	Se prend par habitude	
				On y brûle les planches... et la star			
Impie à l'oreille		Se trouvait				Attention à la tête	Pour souder ou dessouder
Bassins de plongeur		Réserve de grains					
				Au troisième degré		Cité bretonne légendaire	Donne le choix en remontant
				Paresseux			
Pifé en vrac			Un métier de chien				
Ne lâchions rien							
						Vielle langue	

Solution page 2

Bibliothèque municipale Aragon
place Michel Couëtoux / Tél. : 04 76 29 80 95

+ www.biblio.sitpi.fr

Retrouvez tout l'été la bibliothèque municipale Aragon sur le site du Sitpi
Un exemple : la bibliographie publiée à l'occasion de la journée contre l'homophobie.

Bande dessinée adulte

Dans la peau d'un jeune homo / Hugues Barthe - Hachette, 2007
En près de cent pages, ce livre fait le tour des tourments, des doutes, des espoirs et des joies d'un ado qui se découvre progressivement homo. La question de la sexualité n'est pas évacuée, avec juste ce qu'il faut de provocation pour éloigner les tartufes et réunir tous les publics de bonne volonté.

Documentaires jeunesse

Homosexualité: dix clés pour comprendre, vingt textes à découvrir / Bruno Perreau - J'ai lu, 2005
" Ce qui pose problème n'est pas le désir homosexuel, c'est la peur de l'homosexualité ; il faut expliquer pourquoi le mot seul déclenche les fuites et les haines.

Romans jeunesse

Le droit d'aimer - combattre l'homophobie / Julien Picquart - Syros, 2005
Quand Simon remarque Achille pour la première fois, lors d'un trajet en bus, il est immédiatement attiré par ce garçon et a envie de le connaître.

Albums jeunesse

Tango a deux papas, et pourquoi pas ? / De Béatrice Boutignon - Le baron perché, 2010
Cette histoire est issue d'un fait divers... En 1998, Roy et Silo - deux mâles manchots à jugulaire - sont accueillis par le zoo de Central Park à New York. Les gardiens et les soigneurs remarquent vite qu'ils passent tout leur temps ensemble.

Romans adulte

Un amour prodigue, de Claudine Galea & Colombe Clier - Thierry Magnier, 2009
Philippine, 16 ans, est terrassée par un chagrin d'amour : il s'agit cette fois-ci d'une fille.

Documentaires adultes

Homoparenté / Jean-Pierre Winter Albin Michel, 2010
Nul ne doute des capacités pédagogiques et de l'amour que des homosexuels sont à même de mettre au service d'enfants dont ils auraient la charge. Mais, explique Jean-Pierre Winter, il s'agit de réfléchir au fait qu'élever un enfant ne suffit pas à l'inscrire dans une filiation.

2012

PONT DE CLAIX POUR LE SERVICE PUBLIC

le patrimoine de ceux qui n'en ont pas!

le service public,



**POUR
L'EMBELLISSEMENT & LA PROPRETÉ**

6000 FLEURS AU PRINTEMPS, 10 000 EN ÉTÉ,
POUR 1500 M² DE MASSIF, 125 000 M² D'ESPACES VERTS
À TONDRE, 0 DÉSHÉRBANT CHIMIQUE, 36 KM DE RUES
ET PLACES À BALAYER, 52 SEMAINES PAR AN.